



COMMUNIQUÉ

D I F F U S I O N I M M É D I A T E

CONSULTATION SUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC AVEC LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT M. THOMAS MULCAIR À RIMOUSKI LE 21 FÉVRIER 2005. INSCRIVEZ-VOUS !

Qu'est le plan vert du développement durable québécois? :

RIMOUSKI, 25 JANVIER 2005 – Il s'agit d'un avant-projet de loi présenté par le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, visant à intégrer les principes d'un développement durable dans les politiques gouvernementales. Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent réagit positivement à cette démarche qui assurera plus de cohérence au sein de l'administration publique, en particulier dans les ministères à vocation économique, tels que celui des ressources naturelles et de l'agriculture. Le projet prévoit plusieurs mesures dignes d'attention, tel que la création d'un poste de commissaire au développement durable, d'un nouveau droit à un environnement sain, la création du Fonds vert pour financer les organismes environnementaux et une stratégie de développement durable pluriannuelle sur la diversité biologique.

Vous pouvez participer à la consultation gouvernementale et vous faire entendre !

Le Ministre Mulcair souhaite une consultation sur trois points : 1) le projet de Plan de développement durable; 2) l'avant-projet de loi qui l'accompagne ; et 3) les actions contribuant au développement durable. **Le Conseil de l'environnement invite la population et les organismes à participer massivement à cette consultation sur le Plan de développement durable le 21 février 2005 à l'Hôtel Rimouski (225 René –Lepage E) salle Msg Langevin, de 15h30 à 17h, puis de 19h à 22h.**

Date limite pour l'inscription : le 7 février 2005
Par courrier électronique : consultation.dd@menv.gouv.qc.ca
Par téléphone : (418) 521-3823, poste 4964

Comment participer pour transmettre vos commentaires écrits ou « mémoires » ?

Date limite : le 15 février 2005
Par courrier électronique : developpement.durable@menv.gouv.qc.ca
Formulaire de réponse à utiliser (facultatif) : [formulaire électronique](#)
Par la poste : Consultation sur le Plan de développement durable
Direction du patrimoine écologique et du développement durable
Ministère de l'Environnement

Pour obtenir les documents de consultation et autres informations sur les modalités de participation : <http://www.menv.gouv.qc.ca/developpement/2004-2007/enligne.htm>

-30-

Source :
Luce Balthazar, directrice générale

CONSULTATION SUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC AVEC LE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT M. THOMAS MULCAIR À RIMOUSKI LE 21
FÉVRIER 2005. **Le Conseil de l'environnement invite la population et les organismes à participer
massivement à cette consultation sur le Plan de développement durable le 21 février 2005 à l'Hôtel
Rimouski (225 René –Lepage E) salle Msg Langevin, de 15h30 à 17h, puis de 19h à 22h.**
INSCRIVEZ-VOUS !